

**Centre d'Aide aux Victimes  
d'Actes Criminels Centre-du-Québec**

**États financiers  
au 31 mars 2023**

**Centre d'Aide aux Victimes  
d'Actes Criminels Centre-du-Québec**

**États financiers  
au 31 mars 2023**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5 - 6
Évolution des soldes de fonds	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 14

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 350  
2207, rue King Ouest  
Sherbrooke (Québec)  
J1J 2G2

Aux administrateurs de  
Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

T 819 822-4000  
Sans frais : 1 800 567-6958

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Sherbrooke  
Le 19 juin 2023

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A133356

# Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

## Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	2023		2022
	Fonds d'administration	Fonds d'immobi- lisations	Total
	\$	\$	\$
<b>Produits</b>			
<b>Apports</b>			
Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC)	1 586 637		1 434 432
Subvention tribunal spécialisé	154 074		
Subvention infrastructure Palais	287		
CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	5 000		5 000
Dons	350		50
Legs testamentaire	145		250
Emplois d'été Canada			4 237
<b>Ventes</b>	15 111		
Sommes versées par les contrevenants	8 634		13 120
École nationale de police du Québec (ENPQ)	3 862		2 313
Intérêts	13 371		1 967
Transports	2 089		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles		9 373	9 373
	<b>1 789 560</b>	<b>9 373</b>	<b>1 798 933</b>
<b>Charges</b>			
<b>Salaires</b>			
Salaires	1 243 549		1 039 959
Charges sociales	204 573		163 748
<b>Frais d'administration</b>			
Frais de formation	10 200		7 084
Frais de déplacement	28 523		6 067
Honoraires professionnels	41 373		18 196
Associations et cotisations	8 768		11 699
Assurances	5 214		5 521
Documentation et abonnements	661		127
Frais de représentation	1 133		1 072
Frais de recrutement	7 464		
Courrier et frais postaux	1 689		

# Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

## Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	<u>2023</u>		<u>2022</u>
	Fonds d'administration	Fonds d'immobi- lisations	Total
	\$	\$	\$
Frais de bureau			
Télécommunications	16 748		13 993
Papeterie et frais de bureau	17 072		10 330
Frais d'impression	23 398		14 173
Publicité	269		378
Entretien et réparations informatiques	15 033		11 413
Location d'équipement	1 636		
Frais de logement			
Charges locatives	129 172		121 141
Entretien et réparations	5 643		6 127
Frais de déménagement			2 621
Frais d'activités			
Projets spéciaux	3 222		1 495
Frais du conseil d'administration	5 862		255
Frais de repas	1 803		
Autres frais			
Fournitures et matériel COVID-19			2 287
Taxes et permis	1 937		908
Frais bancaires	2 888		2 610
Frais pour le chien	1 465		
CAVAC en santé	371		
Amortissement des immobilisations corporelles		24 441	16 176
	<u>1 779 666</u>	<u>24 441</u>	<u>1 804 107</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<u>9 894</u>	<u>(15 068)</u>	<u>13 362</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

### Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	<b>2023</b>				<b>2022</b>	
	<b>Fonds d'administration</b>					
	<b>Affectés aux sommes versées par les contrevenants</b>	<b>Affectation interne</b>	<b>Non affectés (négatif)</b>	<b>Fonds d'immobi- lisations</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Soldes de fonds (négatifs) au début	<b>98 559</b>	<b>9 156</b>	<b>(11 065)</b>	<b>34 929</b>	<b>131 579</b>	118 217
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		<b>(1 200)</b>	<b>11 094</b>	<b>(15 068)</b>	<b>(5 174)</b>	13 362
Affectations d'origine interne (note 5)	<b>3 800</b>	<b>5 062</b>	<b>(8 862)</b>			
Investissements en immobilisations corporelles			<b>(15 207)</b>	<b>15 207</b>		
<b>Soldes de fonds (négatifs) à la fin</b>	<b>102 359</b>	<b>13 018</b>	<b>(24 040)</b>	<b>35 068</b>	<b>126 405</b>	131 579

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



## Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

### Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(5 174)	13 362
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	24 441	16 176
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(9 373)	(9 373)
	<u>9 894</u>	20 165
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 3)	<u>186 261</u>	(52 930)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<b>196 155</b>	(32 765)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(15 207)	(51 075)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités de financement		28 120
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse</b>	<b>180 948</b>	(55 720)
Encaisse au début	<u>311 328</u>	<u>367 048</u>
Encaisse à la fin	<u><b>492 276</b></u>	<u><b>311 328</b></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

## Situation financière

au 31 mars 2023

	2023		2022	
	Fonds d'adminis- tration	Fonds d'immobili- sations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIF</b>				
Court terme				
Encaisse	492 276		492 276	311 328
Débiteurs (note 4)	43 122		43 122	36 644
Frais payés d'avance	22 823		22 823	13 790
	558 221	-	558 221	361 762
Long terme				
Immobilisations corporelles (note 6)		44 442	44 442	53 676
	558 221	44 442	602 663	415 438
<b>PASSIF</b>				
Court terme				
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 7)	176 390		176 390	144 464
Apports reportés afférents aux activités de fonctionnement (note 8)	260 494		260 494	90 648
Tranche de la dette long terme échéant à moins de un an	30 000		30 000	
	466 884		466 884	235 112
Long terme				
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)		9 374	9 374	18 747
Dette à long terme (note 10)				30 000
	466 884	9 374	476 258	283 859
<b>SOLDES DE FONDS</b>				
Grevés d'affectations d'origine interne				
Investis en immobilisations		35 068	35 068	34 929
Affectés aux sommes versées par les contrevenants	102 359		102 359	98 559
Affectation interne	13 018		13 018	9 156
Non affectés (négatif)	(24 040)		(24 040)	(11 065)
	91 337	35 068	126 405	131 579
	558 221	44 442	602 663	415 438

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

# Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

## Notes complémentaires

au 31 mars 2023

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de venir en aide aux personnes victimes d'actes criminels, à leurs proches et aux témoins de crimes. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Comptabilité par fonds**

Le fonds d'administration présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion.

Le fonds d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Actifs et passifs financiers**

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

# Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

## Notes complémentaires

au 31 mars 2023

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Constatation des produits

##### Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

##### Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Équipement informatique	3 ans
Mobilier et agencements, améliorations locatives	5 ans

##### Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

### 3 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Débiteurs	(6 478)	(23 317)
Frais payés d'avance	(9 033)	
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	31 926	17 659
Apports reportés afférents aux activités de fonctionnement	169 846	(47 272)
	<u>186 261</u>	<u>(52 930)</u>

# Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

## Notes complémentaires

au 31 mars 2023

### 4 - DÉBITEURS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Fonds d'administration		
Subventions, dons et autres montants à recevoir	18 838	7 565
Taxes de vente à recevoir	<u>24 284</u>	<u>29 079</u>
	<u>43 122</u>	<u>36 644</u>

### 5 - AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, 5 000 \$ ont été transférés du fonds d'administration non affecté au fonds d'administration affecté aux sommes versées par les contrevenants tel que prévu au budget autorisé de l'exercice financier.

Le conseil d'administration de l'organisme a aussi transféré 1 200 \$ du fonds d'administration affecté aux sommes versées par les contrevenants au fonds d'administration affecté pour diverses activités et projets.

De plus, le conseil d'administration de l'organisme a affecté 3 862 \$ du fonds d'administration non affecté au fonds d'administration affecté pour des initiatives locales au Centre-du-Québec afin de bonifier les services aux victimes.

### 6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2023</u>		<u>2022</u>	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Fonds d'immobilisations				
Équipement informatique	78 861	49 533	29 328	45 023
Mobilier et agencements	32 063	17 150	14 913	8 319
Améliorations locatives	<u>667</u>	<u>466</u>	<u>201</u>	<u>334</u>
	<u>111 591</u>	<u>67 149</u>	<u>44 442</u>	<u>53 676</u>

### 7 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Fonds d'administration		
Comptes fournisseurs et charges à payer	12 527	8 238
Salaires, charges sociales et vacances à payer	<u>163 863</u>	<u>136 226</u>
	<u>176 390</u>	<u>144 464</u>

# Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

## Notes complémentaires

au 31 mars 2023

### 8 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Fonds d'administration		
Solde au début	90 648	137 920
Somme reçue au cours de l'exercice	457 078	112 750
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>(287 232)</u>	<u>(160 022)</u>
Solde à la fin	<u>260 494</u>	<u>90 648</u>

Les apports reportés afférents aux activités de fonctionnement représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

### 9 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Fonds d'immobilisations corporelles		
Solde au début	18 747	
Somme reçue au cours de l'exercice		28 120
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>(9 373)</u>	<u>(9 373)</u>
Solde à la fin	<u>9 374</u>	<u>18 747</u>

### 10 - DETTE À LONG TERME

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Fonds d'administration		
Emprunt, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023	30 000	30 000
Tranche échéant à moins de un an	<u>30 000</u>	
	<u>-</u>	<u>30 000</u>

L'organisme a bénéficié d'un emprunt de 40 000 \$ en vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si l'organisme rembourse un montant totalisant 30 000 \$ de l'emprunt d'ici le 31 décembre 2023, aucune autre somme ne sera remboursable. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et sera remboursable à l'échéance le 31 décembre 2025.

Étant donné que l'aide gouvernementale de 10 000 \$ n'est pas remboursable si l'organisme rembourse le montant de 30 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, ce montant a été constaté aux résultats au moment de l'octroi à titre de subvention du gouvernement fédéral.

# Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

## Notes complémentaires

au 31 mars 2023

---

### **11 - RISQUES FINANCIERS**

#### **Risque de crédit**

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les subventions, dons et autres montants à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

### **12 - ENGAGEMENTS**

L'organisme s'est engagé, d'après des contrats de location échéant le 31 mai 2029 et le 28 février 2031, à verser 872 535 \$ pour des locaux. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 127 602 \$ en 2024, à 125 000 \$ en 2025, à 127 387 \$ en 2026, à 129 839 \$ en 2027 et à 132 358 \$ en 2028. Le contrat de location échéant en mai 2029 comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq ans dont l'organisme pourra se prévaloir en donnant un préavis de six mois et ses paiements sont ajustés en fin d'exercice pour tenir compte des charges d'exploitation encourues par le locateur. Le contrat de location échéant en février 2031 comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de dix ans dont l'organisme pourra se prévaloir en donnant un préavis de six mois.